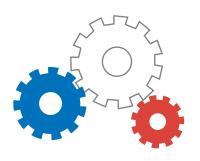


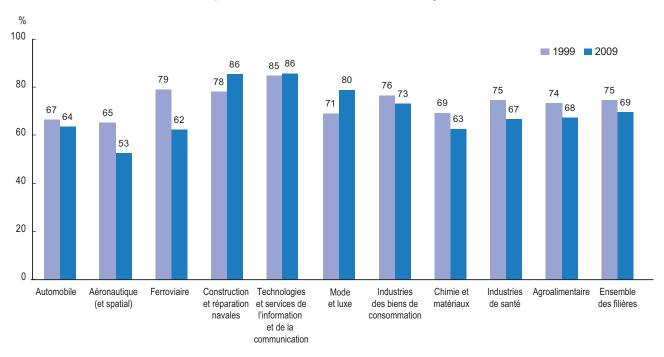
# Observatoire du Fabriqué en France





# I. Part française des produits fabriqués en France

Valeur de la production revenant aux acteurs français des filières



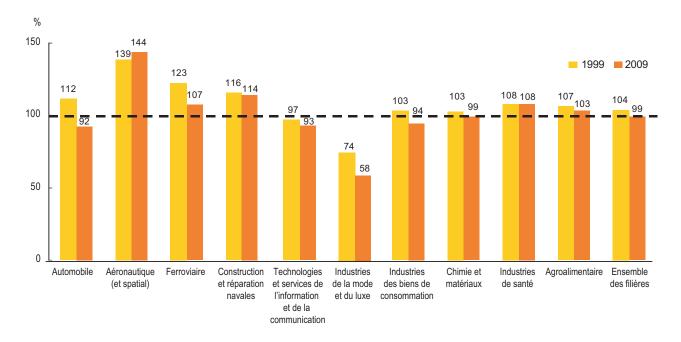
Sources : Insee, Douanes, calculs DGCIS

Pour un produit final valant 100€ (en moyenne sur la filière) et fabriqué en France, cet indicateur mesure la part en euros revenant à des produits et services français. Exemple : Pour une voiture fabriquée en France valant 10 000€, 6 400€ correspondent à des composants et à de la R&D française et 3 600€ à des composants importés.

Aujourd'hui, les produits français contiennent globalement plus de pièces de fabrication étrangère qu'auparavant. Réciproquement, la production étrangère intègre plus de composants fabriqués en France. Ce mouvement général, lié à l'augmentation des échanges mondiaux, explique la baisse globale de la **valeur de la production revenant aux acteurs français des filières**: celle-ci est passée de 75 % à 69 %. Ce phénomène est particulièrement visible sur certaines filières comme l'aéronautique et le ferroviaire. Au contraire, d'autres filières qui se sont recentrées sur des segments à forte valeur ajoutée, comme celle de la mode et du luxe, ont vu un accroissement de la valeur de la production revenant aux acteurs français de ces filières.

# II. Positionnement des filières françaises dans les échanges mondiaux

## Production nationale rapportée au marché intérieur



Sources: Insee, Douanes, calculs DGCIS

Cet indicateur rend compte de la part de marché de la filière française au plan international. Un ratio supérieur à 100% indique une filière globalement exportatrice (net des importations). Un ratio inférieur à 100% indique une filière globalement importatrice (net des exportations). Exemple : avec un taux de 144%, la filière aéronautique est la filière française la plus exportatrice globalement.

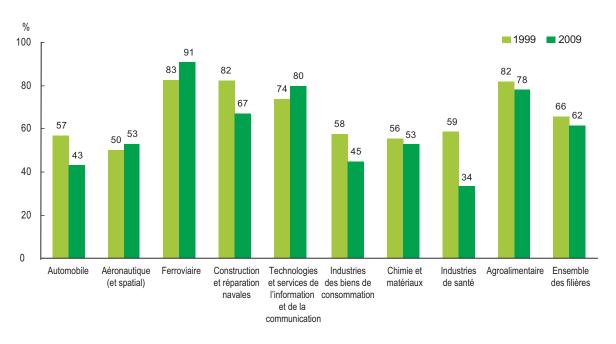
Globalement, en dix ans, l'indicateur de la **production nationale rapportée au marché intérieur** a perdu cinq points, passant de 104 % à 99 % : prises dans leur ensemble, les dix filières considérées ne sont plus globalement exportatrices (net des importations). Cela signifie que la France importe désormais légèrement plus qu'elle n'exporte au global. Compte tenu des poids respectifs des différentes filières, les pertes de marché de la filière automobile expliquent la plus grande part de cette évolution.

L'examen de cet indicateur met en évidence des disparités entre les filières :

- cinq filières sont globalement exportatrices : la filière aéronautique, arrivant largement en tête, suivie des filières de la construction navale, des industries de santé, du ferroviaire et de l'agroalimentaire ;
- les filières de la mode et du luxe, des TIC, de l'automobile et des biens de consommation sont globalement importatrices ;
- entre ces deux catégories, la filière de la chimie et des matériaux a un indicateur proche de l'équilibre. Les exportations compensent les importations.

#### III. Vision consommateurs





Sources: Insee, Douanes, calculs DGCIS

Pour 100 produits finals achetés en France, cet indicateur évalue le nombre de produits fabriqués en France. Exemple : sur 100 bateaux achetés en France, 67 sont fabriqués en France.

Globalement, l'indicateur évaluant la part des produits fabriqués en France dans le marché intérieur est passé de 67 % à 64 %. Cette évolution est le résultat d'une augmentation des échanges mondiaux : on achète en France plus de produits importés, ce qui n'est pas en soit problématique à condition que les produits fabriqués en France soient eux-mêmes davantage exportés, comme par exemple pour les filières de la construction navale et des industries de santé. En revanche, l'automobile est pénalisée à la fois par une baisse importante de la part dans le marché intérieur des produits fabriqués en France et une perte significative de part de marché à l'international (cf. II).

¹ L'importance de l'import-export dans la filière mode et luxe biaise l'indicateur : celui-ci n'a pas été retenu.

## Observatoire du « Fabriqué en France »

#### Note de méthodologie

Cet observatoire propose un ensemble d'indicateurs du « fabriqué en France ». Ces indicateurs couvrent dix des onze filières stratégiques¹ pour l'industrie française :

- l'automobile
- l'aéronautique
- le ferroviaire
- la construction navale
- les technologies et services de l'information et de la communication
- l'industrie de la mode et du luxe
- les industries des biens de consommation
- la chimie et les matériaux
- les industries de santé
- l'agroalimentaire

Les sources utilisées pour le calcul des trois indicateurs sont les données de la comptabilité nationale établies par l'Insee ainsi que les statistiques des douanes. Une partie des données utilisées pour 2009 résulte d'estimations. Des révisions de cet indicateur pourront donc êtres réalisées ultérieurement.

#### I. Valeur de la production revenant aux acteurs français des filières

Indicateur clé de l'Observatoire du « Fabriqué en France », la valeur de la production revenant aux entreprises françaises de la filière (donneurs d'ordre et sous-traitants) est calculée à l'aide du tableau des entrées intermédiaires (TEI) de la comptabilité nationale. Celui-ci fournit, pour les produits issus de la filière, le montant de consommations intermédiaires requis pour les fabriquer de chacun des produits de l'économie (y compris les services, tels la recherche et développement). Ces produits intermédiaires sont pour partie produits en France, pour partie importés. La partie fabriquée en France constitue la production de « rang 1 » de la filière. Ces produits (de premier rang) sont eux-mêmes fabriqués par des entreprises de la filière. Le TEI indique ce qu'à leur tour, ces entreprises consomment comme produits intermédiaires pour les fabriquer. La part de ces produits fabriquée par des entreprises françaises constitue la production française de rang 2 de la filière. En itérant l'opération, on obtient la contribution totale des entreprises françaises de la filière. Précisément, l'indicateur retenu, mesure pour chacune des filières, la part du prix « sortie d'usine » des produits de la filière revenant aux entreprises françaises de la filière. Le graphique 1 présente cet indicateur pour 1999 et 2009.

Il s'agit d'un indicateur synthétique : calculé pour un produit particulier de la filière (un modèle d'une marque automobile par exemple) il peut s'écarter fortement de l'indicateur moyen.

L'indicateur précédent prend en compte la production de l'ensemble des acteurs des filières : donneurs d'ordre, fournisseurs et sous-traitants. Par exemple pour la filière automobile, on considère non seulement l'assemblage mais aussi la production de tous les composants du véhicule (moteur, boîte de vitesses, sièges, ...). Les deux indicateurs suivants de l'observatoire du « fabriqué en France » apprécient la seule « production de sortie » des filières, c'est à dire la le produit final (automobiles, avions, ...).

#### II. Production nationale rapportée au marché intérieur

Le marché intérieur est égal à la ressource totale - production augmentée des importations - diminuée des exportations. Il correspond au total des emplois intérieurs : consommation des ménages et des administrations, investissement des entreprises, des ménages et des administrations, variation des stocks et consommations intermédiaires des entreprises. L'indicateur compare donc la production nationale à la taille du marché intérieur. Il indique en particulier la capacité de la production à satisfaire la demande intérieure. Un ratio supérieur à 100 % indique une filière globalement exportatrice (net des importations). Un ratio inférieur à 100 % indique une filière globalement importatrice (net des exportations).

# III. Évaluation de la part des produits fabriqués en France dans le marché intérieur

Cet indicateur évalue la part de la demande intérieure satisfaite par la production nationale. Par construction, cet indicateur est inférieur au précédent : il rapporte la production nationale nette des exportations au marché intérieur tel que calculé ci-dessus. Toutefois, un niveau important d'importations réexportées est susceptible de biaiser cet indicateur ; c'est le cas de la filière mode et luxe pour laquelle l'indicateur n'est pas pertinent.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La filière des éco-industries se prête difficilement à un suivi statistique du fait de l'inadaptation actuelle des nomenclatures d'activité.

## Liste des codes NES 114 utilisés pour les dix filières stratégiques

Automobile: construction automobile, équipements automobiles (D01, D02)

Aéronautique : Construction aéronautique et spatiale (E13).

Ferroviaire: Construction de matériel ferroviaire roulant (E12).

Construction navale: construction navale (E11).

**Technologies et services de l'information et de la communication :** Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (C45), Matériel de bureau et de matériel informatique (E31), appareils d'émission et de transmission (E33), matériel de mesure et de contrôle (E35), composants électroniques (F62), services de communications (N12), services informatiques (N21).

Industrie de la mode et du luxe : habillement et fourrures (C11), cuir et chaussure (C12), bijouterie et instruments de musique (C42).

**Industries des biens de consommation :** Savon, parfums, produits d'entretien (C32), meubles (C41), articles de sport, de jeux (C43), appareils domestiques (C44), matériel optique et photographique (C46).

Chimie et matériaux : Chimie minérale (F41), chimie organique (F42), parachimie (F43), fibres artificielles ou synthétiques (F44), caoutchouc (F45), matières plastiques (F46), sidérurgie (F51), verres (F13), produits céramiques et matériaux de construction (F14).

Industries de santé : Industrie pharmaceutique (C31), matériel médicochirurgical et d'orthopédie (E34). Agroalimentaire : industries des viandes, du lait, des boissons et du tabac et industries agroalimentaires diverses (B01 à B06).